

Seignelay, notre village

Bulletin
Municipal
d'Informations

Avril, Mai, Juin 2024

Mairie de Seignelay :

Ouverture des bureaux:

Lundi: 8h00 - 12h00
14h00 - 17h30
Mardi: 8h00 - 12h00
14h00 - 17h30
Mercredi: 14h00 - 17h30
Jedi: 8h00 - 12h00
Vendredi: 8h00 - 12h00
14h00 - 17h30

Tél : 03 86 47 72 83

Fax : 03 86 47 98 92

courriel : mairie.seignelay@orange.fr

Site internet : www.seignelay.fr

Retrouvez nous également sur



Seignelay, Notre village

En cas d'urgence un élu de permanence est joignable au :
06 10 64 34 34

Carte Nationale d'Identité et
Passeports sur RDV:
www.seignelay.fr
www.ants.gouv.fr



Police Municipale
03 86 35 34 47

police.municipale.stflo@orange.fr



Seigneloises, Seignelois,

Nous sommes en pleine campagne électorale pour les élections législatives. De ce fait, je dois me plier au devoir de réserve que me confère ma fonction. Je ne publierai donc pas de « mot du maire » dans ce bulletin municipal.

Le conseil municipal s'associe à moi pour vous souhaiter d'agréables vacances et espère que la rentrée le sera tout autant.

"L'espoir est comme le ciel des nuits : il n'est pas coin si sombre où l'œil qui s'obstine ne finisse par découvrir une étoile."

Octave Feuillet (romancier français)

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay
Vice-Président de la CCSA



Retrouvez nous sur
APP' CAMPAGNOL

Alertes, Actualités & Évènements



- 1 Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2 Sélectionnez votre département et votre commune
- 3 Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4 Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation

campagnol.fr



La piscine municipale sera ouverte du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre



REGLEMENT DE LA PISCINE MUNICIPALE DE SEIGNELAY

L'entrée est **gratuite** pour les Seignelois de - de **18 ans** et tous les enfants de - de **4 ans**.

Tous les enfants Seignelois, à partir de **4 ans** doivent venir chercher en mairie, munis d'une photographie, leur carte de piscine afin de bénéficier de la gratuité.

Pour les enfants de - de **10 ans**, la carte sera uniquement remise en présence d'un parent.

Pour des raisons de sécurité, les enfants de - de **10 ans** pourront aller à la piscine uniquement s'ils sont accompagnés d'un adulte dans l'enceinte de la piscine. **Cartes disponibles à partir du 1er juillet**

HORAIRES D'OUVERTURE

Du mardi au dimanche de 15h à 19h

Réservée aux adultes

Le samedi et le dimanche matin

De 10h30 à 12h30

Fermée le lundi et les jours fériés

TARIFS

Entrée individuelle adultes et enfants (extérieurs Seignelay)
à partir de 10 ans : 3.00 €

Carnet de 10 entrées : 27.00 €

Enfant de 4 à 9 ans inclus
(extérieur à Seignelay) : 1.50 €

Carnet de 10 entrées : 13.00 €

Nouvelle Carte (perdue ou détériorée) : 5.00 €

Gratuit pour les enfants de - de 4 ans

Rappel : paiement en chèque ou espèces



IL EST INTERDIT :

- de porter des caleçons, des shorts, des bermudas, des strings, des burkinis, de faire du monokini. Par mesure d'hygiène, seul le maillot de bain est autorisé,
- d'accéder aux bassins sans prendre de douche ni de passer par le pédiluve,
- **aux enfants de moins de 10 ans d'accéder au bassin sans être accompagnés par un adulte, en maillot de bain au bord du bassin.**
- de pénétrer sur les plages chaussé ou habillé, d'amener des animaux, même tenus en laisse,
- de courir, de se bousculer, de crier et de se pousser à l'eau, de jouer au ballon dans le bassin, sauf permission du maître-nageur,
- de fumer, vapoter, cracher, d'être ivre,
- de consommer des boissons ou de la nourriture autour du bassin et sur les plages, une aire ayant été aménagée à cet effet (plage verte),
- de prononcer des propos incorrects, d'utiliser tout appareil ou instrument sonore,
- de pénétrer avec des voitures d'enfants, seules les voitures pour handicapés sont autorisées,
- de pénétrer dans le local réservé aux maîtres-nageurs,
- de se servir d'équipements sous-marins, sauf autorisation spéciale du maître-nageur,
- de prendre des photos et de réaliser des vidéos, sans autorisation du maître-nageur,
- de jouer au ballon sur la plage verte.

RESPONSABILITE : La ville de SEIGNELAY ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou de disparition d'objets de toutes natures déposés dans les vestiaires ou laissés dans les cabines ou sur les plages.

Les enfants de moins de 10 ans sont sous la responsabilité des parents sur la plage verte.

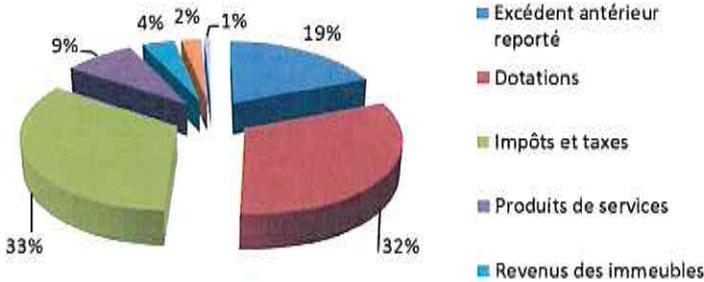
Budget principal (commune)

2023

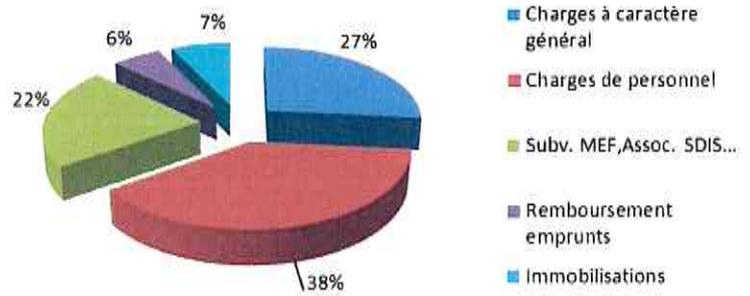
Résultats 2023 :

- Fonctionnement (les activités courantes de la commune) avec un excédent de **475 725€**
- Investissement : Déficit de **80 380€** cependant il y a des restes à réaliser en dépense pour **16 564€** en dépense soit un déficit net d'investissement de **96 944€**
- Soit un résultat excédentaire de **378 781€**.

Répartition des recettes 2023



Répartition des dépenses 2023

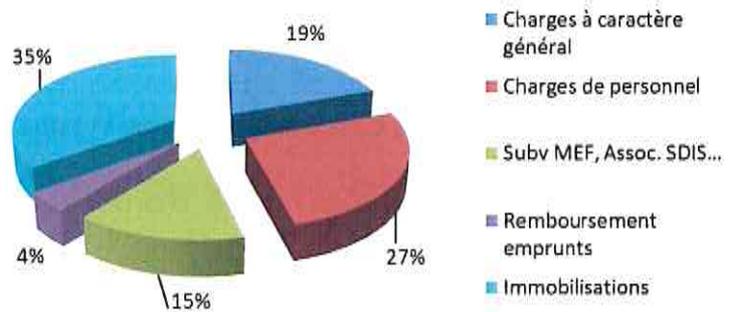


Principales réalisations en 2023 :

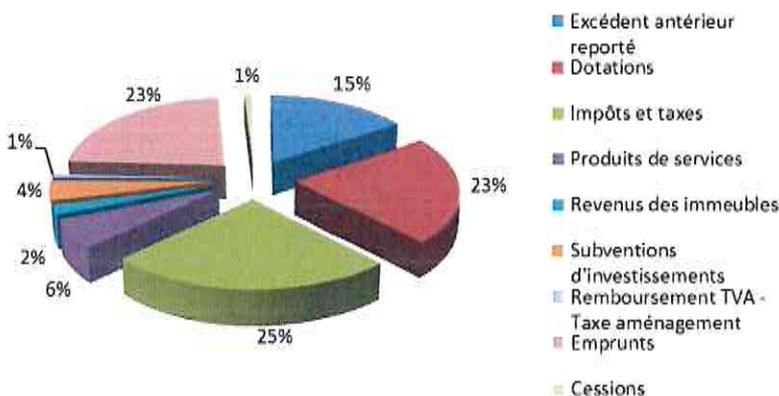
- Rénovation des 2 cours de Tennis : 52 596€
- Rénovation du mur du cimetière : 21 898€
- Stores pour les écoles : 1 992€, 3 casques de pompiers : 1 378€
- Désherbeur mécanique - rabot tracté : 5 988€
- Tondeuse thermique : 560€, Lève autoportée 500 KG : 364€
- Perceuse visseuse à percussion : 312€
- Echelle alu. Télescopique : 636€
- Débroussailleuse thermique : 840€, Meuleuse portative : 517€
- Bureautique Mairie : 1 555 €, Ballon eau chaude école : 560€
- Robot électrique pour nettoyage piscine : 2 260€
- Disjoncteur salle des sports : 446€,
- 2 radiateurs salle des sports : 721€

Budget prévisionnel 2024 voté en fonctionnement en déséquilibre excédentaire avec **1 997 498€** de recettes et **1 853 876 €** de dépenses, et en investissement pour un montant en équilibre de **1 020 304€**.

Répartition des dépenses 2024



Répartition des recettes 2024



2024

Sur proposition de la commission des finances, le conseil municipal n'a pas souhaité augmenter les taux des différentes taxes. Pour rappel, la commune n'a pas augmenté les taux depuis 2012.

Principaux projets sur l'année 2024 :

- Diagnostic Énergétique des bâtiments : 68 600€
- Etude Eglise : 66 600€
- Fenêtres de la mairie : 15 100€
- Toiture Comité des fêtes : 17 100€
- Panneaux de signalisation : 2 500€
- Vidéo projecteur : 700€
- Radiateurs école : 823€
- Prévention des inondations route de Briennon : 8 100€
- Installation dentiste : 575 400€
- Travaux cimetière : 9 500€
- Rénovation Halle : 16 600€
- 3 casques pompiers : 1 300€
- Décorations de NOEL : 645€
- Bâche incendie : 6 500€
- City Stade : 62 000€
- Toiture maison des associations : 2 200€
- LED : 4 500€
- Bureautique école : 700€
- Plateau bougies piscine : 18 500€

Maison de l'enfance

Résultats 2023 :

- Fonctionnement : Excédent de 82 228€
- Investissement : déficit de 7 642€ cependant il y a des restes à réaliser en recette pour 2 208€ soit un déficit net d'investissement de 5 434 €

Soit un résultat excédentaire de 76 794 €.

Budget prévisionnel 2024 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de 497 230€, et en investissement en équilibre pour un montant de 58 612€.

Projets pour 2024 :

- Jeux dans le parc, divers petits matériels.

Eau et assainissement

Résultats 2023 :

- Fonctionnement : Excédent de 111 570€
- Investissement : Excédent de 222 080 €

Soit un résultat excédentaire de 333 650 €.

Budget prévisionnel 2024 voté en déséquilibre excédentaire en fonctionnement avec 162 110€ de recettes et 74 235 € de dépenses et en déséquilibre excédentaire en investissement avec 455 625€ de recettes et 332 070€ de dépenses.

Projets pour 2024 :

- Diagnostiques des réseaux subventionnés par l'agence de l'eau et la CCSA : 223 200€
- Anti-chutes : 68 000€
- Télétransmission : 5 200€

Lotissement : Les Portes de Seignelay

Résultats 2023 :

- Fonctionnement : Excédent de 107 754 €
- Investissement : Déficit de 81 287 €

Soit un résultat excédentaire de 26 467 €.

Budget prévisionnel 2024 voté en fonctionnement en équilibre pour un montant de 885 000€, et en investissement en équilibre pour un montant de 1 514 820€.

Subventions : elles seront votées au prochain conseil municipal

Afin de solliciter une subvention communale, les associations doivent remplir un dossier de demande, disponible en mairie chaque début d'année.

INFOS DIVERSES

Devoirs de chacun

La loi Labbé et la loi Pothier interdisent depuis le 01/01/2017 aux personnes publiques d'utiliser/faire utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, forêts, promenades et voiries (sauf pour des raisons de sécurité ...) accessibles ou ouverts au public. Le désherbage manuel ne peut être réalisé sur toute la commune uniquement par les agents techniques.



Nous rappelons donc à l'ensemble des habitants qu'il est de leur responsabilité d'entretenir le trottoir devant leur propriété, que cela concerne le déneigement comme le désherbage.

La loi s'appliquant à tous, nous vous demandons de n'utiliser que des produits ou techniques autorisés sur les trottoirs reliés au filet d'eau. Il est également du devoir de chacun d'entretenir et de tailler ses haies et arbres en bordure des voies communales qui risqueraient de compromettre la commodité et la sécurité de la circulation. (CGCT L.2212-1, L2212-2 et L2212-2-2)

Les déchets :

Décret n°2015-337 du 25 mars 2015 relatif à l'abandon d'ordures et autres objets

Le fait de déposer, d'abandonner, de jeter ou de déverser, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, **déjections**, matériaux, liquides insalubres ou tout autre objet de quelque nature qu'il soit, y compris en urinant sur la voie publique, si ces faits ne sont pas accomplis par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation, **est passible d'une contravention.**

Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

Ainsi, il est interdit de brûler dans son jardin : l'herbe issue de la tonte de pelouse, les feuilles mortes, les résidus d'élagage, les résidus de taille de haies et arbustes, les résidus de débroussaillage, les épluchures. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie. Vous pouvez également en faire un compost individuel . (www.service-public.fr)

Horaires des travaux et tontes

Choisir le bon moment,
c'est moins dérangent.

Du lundi au vendredi :

8h30/12h - 14h30/19h

Le samedi : 9h/12h - 15h/19h

Le dimanche et jours fériés :

10h/12h - 16h/18h



Nous avons de plus en plus de réclamations de Seignelois sur le stationnement de véhicules sur les trottoirs.

Nous avons effectivement constaté cet état de fait.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de stationner sur un trottoir selon l'article R417-11 du Code de la Route.

Il est choquant de voir des mamans ou nourrices, avec des poussettes être obligées de descendre sur la route pour pouvoir continuer leur chemin.

Nous avons missionné la Police Municipale afin de faire une première démarche de prévention.

A l'issue de cette action des amendes pourront être dressées aux contrevenants.

Thierry CORNIOT
Maire de Seignelay

STATIONNER SUR LE TROTTOIR
C'EST QUELQU'UN QUI S'EST TOUS PÉTOUR



LÉGISLATION POULAILLER

ATTENTION AUX MAUVAISES SURPRISES



Il est interdit de construire un poulailler d'une surface entre 5 et 20m² sans effectuer une déclaration préalable de travaux. Les poulaillers de plus de 20m² nécessitent même un permis de construire.

Les distances à respecter par rapport aux habitations :

*dispense de distance minimale jusqu'à 10 volailles

*jusqu'à 25 m de distance de 10 à 50 volailles

*jusqu'à 50 m de distance pour plus de 50 volailles

Tout détenteur d'oiseaux domestiques (volailles ou oiseaux d'agrément) est tenu d'en faire la déclaration auprès du maire du lieu de détention des oiseaux. Les détenteurs d'oiseaux détenus en permanence à l'intérieur de locaux à usage de domicile ou de bureau ne sont pas tenus de faire cette déclaration.

Sources :

www.service-public.fr



En cas de détection de nid de guêpes ou de frelons, les sapeurs pompiers de Seignelay peuvent intervenir.

Merci de bien vouloir contacter la Mairie

03 86 47 72 83

mairie.seignelay@orange.fr



Vous pouvez suivre les actualités de Seignelay grâce à l'application Campagnol.

Dès qu'une publication sera mise sur le site seignelay.fr, une notification vous sera adressée.

- 1 Téléchargez l'application « Campagnol » sur Apple Store ou Google Play
- 2 Sélectionnez votre département et votre commune
- 3 Consultez les actualités et l'agenda et recevez une notification à chaque publication
- 4 Suivez d'autres structures (association, école...) à tout moment, à partir du menu « Favoris »

GRATUIT

Aucune donnée collectée
Sans inscription, ni géolocalisation



campagnol.fr



**LE BRÛLAGE
À L'AIR LIBRE
DES DÉCHETS VERTS :
C'EST INTERDIT
TOUTE L'ANNÉE !**

POUR NOTRE AIR ET NOTRE SANTÉ,
IL EXISTE DES SOLUTIONS FERTILES !



ETAT-CIVIL

Mariage

TRUCHON Amandine et RENARDET Kilian, le 27 avril

WYPORSKI Anne-Laure et NOGUERA Axel, le 15 mai

Naissances

Emma THERET et Jeanne THERET, nées le 3 janvier

Aria MAYET, née le 4 mars

Gabin ZIEBELEN, né le 4 avril

Alix NAULIN, née le 3 février

Ofélia REDOUTÉ, née le 29 mars

Axel GAUDEZ, né le 18 avril

Décès

Geneviève BRULANT Vve ROYER, le 3 janvier

Jean-Luc LOYO, le 9 février

Philippe BURCKEL, le 10 avril

Mauricette SOILEUX Vve LACRUCHE, 26 mai

Patrick GÉRARD, le 6 janvier

Bernadette POINCENOT ép DURLLOT, le 2 mars

Nadège CORNUAT, le 21 mai

Mauricette GAUTHIER Vve DUVEAU, le 9 juin

INFOS DIVERSES

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 Appel gratuit
www.socul-sante.gouv.fr/canicule • www.météo.fr • #canicule



Belle cérémonie du 8 mai



La Marseillaise chantée et jouée par les enfants de l'école



Lecture de Nuit et Brouillard par les enfants de l'école

Nouveau
Le parc municipal s'est doté d'un City Stade tout neuf et de 2 agrées.



VIE LOCALE

Le Marché de Seignelay

Tous les samedis matins, vous trouverez régulièrement en fonction des saisons sur le marché : des fruits et légumes, des savons artisanaux, du miel, du champagne,...

Vous souhaitez vendre sur le marché, que ce soit régulièrement ou occasionnellement, n'hésitez pas à contacter la mairie au 03 86 47 72 83/ mairie.seignelay@orange.fr afin de réserver votre emplacement gratuit.



NOUVEAU

Place Colbert

AJ BUS sera présent à Seignelay

Los Mardis : 2. 16 août, 17 septembre
Le Jeudi : 25 juillet de 9h30 à 12h30

(En face de la mairie)



06 27 69 78 71

sebastien.ajservices@orange.fr

LE THÉÂTRE DES SAVEURS
Tous les jeudis soirs
Viens prendre une tarte !
Fabrication maison

06 23 43 26 86
le théâtre des saveurs
letheatredessaveurs
letheatredessaveurs@gmail.com

Marché Gourmand

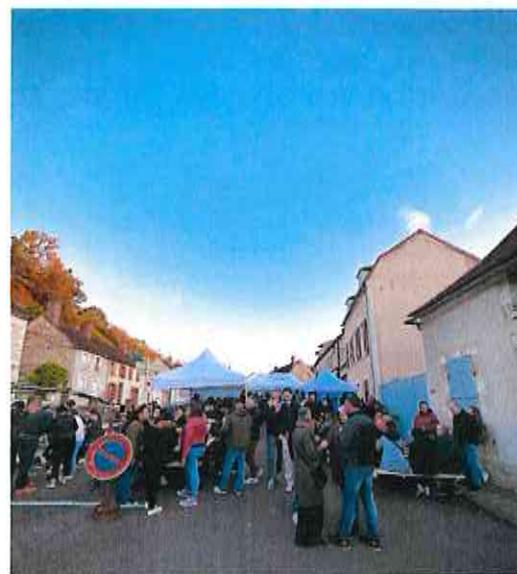
Le Marché Gourmand a eu lieu le 27 avril dernier.

Merci à tous les participants: exposants, visiteurs, bénévoles,...

Ce marché fût une belle réussite avec une météo favorable.



La 3ème édition du Triplopain Festival a eu lieu le 3 mai



Retrouvez nos artisans et commerçants sur: www.seignelay.fr

VIE ASSOCIATIVE



10 stagiaires sont venus participer au stage clown pour adultes le week-end du 2 et 3 mars à la salle des fêtes de Seignelay.

La Cie La Valise Agitée remercie la mairie pour la salle et les clowns de s'être prêtés au jeu de l'improvisation.

Des instants suspendus de poésie, de tendresse et d'humanité en partage.

D'autres stages et ateliers sont en prévision, ouverts à tous. La Valise Agitée propose des ateliers, stages et spectacles pour tout public.

Au plaisir de vous accueillir sur le chemin du clown-théâtre.

Nelly Paulin et David Drouin.

Mail : lavaliseagitée@gmail.com Tél : 06 95 32 91 77 Facebook : Cie La Valise Agitée



ALDS

Le vide-grenier du 12 mai organisé par l'ALDS au profit des écoles s'est déroulé dans la bonne humeur.

Nous avons réinvesti le cœur du village à la plus grande satisfaction de certains habitants de Seignelay.

Malgré les consignes de sécurité liées au plan Vigipirate, les participants étaient au rendez-vous et tout s'est déroulé dans une ambiance bon enfant.

Heureusement les conditions climatiques nous ont été favorables.

Nous tenons à remercier tout particulièrement Josette et Thierry (Restaurant Le Colbert) pour l'aide précieuse qu'ils nous ont apportée avec la fabrication du boudin, qui a été apprécié et vendu au profit des écoles.

Nous remercions également le Restaurant Anatolia (Tacos-Kebab-Burger) qui a fait un don pour la caisse coopérative des écoles.

De même, nous souhaitons remercier la mairie, Monsieur le Maire et le personnel communal pour l'aide apportée pour le bon déroulement de cette manifestation.

Malgré tout, nous avons un petit regret en constatant le peu d'empressement des parents d'élèves à participer, sachant que le bénéfice profite à la coopérative scolaire des enfants scolarisés à Seignelay.



Le Loto initialement prévu le 22 septembre est annulé, une réflexion est en cours afin d'organiser une autre manifestation en 2025. En attendant, nous vous attendons nombreux à notre prochain rendez vous : Samedi 26 octobre - Soirée dansante « Moules-Frites » animée par Ysoline TRI-CHOT.

VIE ASSOCIATIVE

30ème Anniversaire du Traine-cul Surprise 89 : Un Événement Unique et Inoubliable

Le 19 mai 2024, un événement insolite et mémorable a eu lieu à Seignelay : la célébration du 30ème anniversaire du Tcs89. Cette fête, organisée avec beaucoup de soin et d'originalité, a attiré de nombreux curieux et passionnés d'automobiles insolites, tous venus pour honorer ce sport unique de l'histoire automobile locale.

L'Histoire du TCS 89: Le TCS a débuté en novembre 1992, un des dirigeants du Club de Foot de SEIGNELAY, Bernard GOBILLOT, a convoqué Germain, Benoit TISON et Jean-Pierre DURBECK à l'hôtel du commerce pour leur demander d'organiser un rallye de vieilles voitures à l'occasion du challenge du souvenir aux dirigeants disparus du club de l'US SEIGNELAY.

Du fait de sa profession, Germain Tison possédait beaucoup de véhicules anciens et exceptionnels. Sa réponse a été positive à une exception prête : il faudra faire une "connerie" en parallèle pour que les gens du village aient envie de descendre au stade. Pour donner suite à cette réunion, le retour sur la région Parisienne a été une période de réflexion qui a aboutie rapidement sur le principe d'une course de demi-voitures.

À la suite, ils ont commencé à travailler sur le cahier des charges axé principalement sur la sécurité. Dans le même temps, ils ont coupé la première voiture et fait les premiers essais avec des roues molles de chariots Caddie => Essais peu concluants. Ils ont travaillé sur le projet jusqu'à ce qu'il soit roulant.

Au mois de février, ils ont proposé la "connerie" aux dirigeants du club de foot qui ont accepté avec quelques craintes, mais la machine s'est mise en route. Demandes d'autorisations, impressions des affiches, promotion de la démonstration, recherche de participants et de bénévoles... La démonstration était prévue le 20 mai 1993 mais le terrain était inondé. Report au 30 Mai pour la Pentecôte avec 20 véhicules, 40 pilotes venus de l'île de France mais surtout des environs de Seignelay. Pour donner suite à ce succès, une 2ème démonstration a été organisée en octobre avec cette fois 70 Traine-cul Surprise et un parterre de spectateurs impressionnant.

Il faut dire qu'il y avait eu une grosse communication en posant des affiches dans un rayon de 30kms autour de notre village, en écumant les parkings des boîtes de nuit pour coller des autocollants sur la lunette arrière des voitures en stationnement, impressions de tee-shirts... Devant la ferveur et la montée en puissance de cette activité, Germain Tison a déposé un brevet pour protéger les bases de l'activité.

Une Journée Remplie de Souvenirs et d'Activités, le 30ème anniversaire a été marqué par une série d'activités et de moments forts. Dès le matin, le terrain a ouvert ses portes, accueillant les visiteurs avec une exposition retraçant l'histoire de la demi-voiture. Des photographies, des articles de journaux documentant les étapes de sa transformation étaient exposés, permettant à chacun de revivre cette aventure mécanique. Un moment particulièrement émouvant a été la présence des anciens résidents, qui ont été invités pour raconter leur histoire et partager leurs souvenirs avec les pilotes actuels.

Une journée inoubliable, en effet, malgré l'orage de la veille, le club a pu proposer une journée sympathique, entre démonstrations, buvette, vente de goodies, présence des TCS 36 à une roue et des baptêmes. Cette journée fut forte agréable brassant + de 600 personnes.



Une Tradition qui Perdure, la fête du 30ème anniversaire de la demi-voiture du TCS restera gravée dans les mémoires comme un événement unique et touchant. Elle a non seulement célébré un moment d'histoire de Seignelay, mais aussi rendu hommage à l'esprit d'innovation et à la passion d'un homme qui a su transformer une simple voiture en une véritable œuvre sportive. Ces demi-voitures continueront sans doute à inspirer et à fasciner les générations futures, perpétuant ainsi la tradition et l'héritage de Germain Tison et de ses acolytes.

« le Traine-cul, bien + qu'un sport, un état d'esprit »



FESTIVAL DE MUSIQUE

Le samedi 8 juin a eu lieu le Festival de Seignelay.

Nous avons accueilli environ 1400 personnes. La générosité des gens dans la guitare, nous fait chaud au cœur car cela est une reconnaissance de tout le travail que nous fournissons pour le festival. Heureusement, une jeune génération est venue nous aider ce qui nous fait beaucoup de bien, les pompiers étaient présents pour la sécurité des festivaliers.

Le Comité des Fêtes

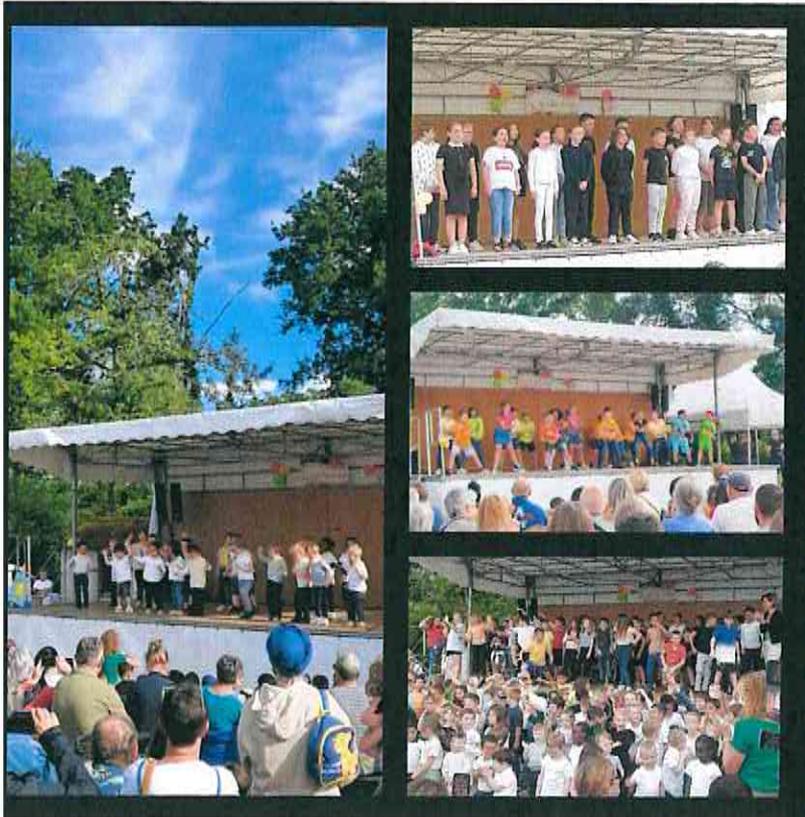


VIE ASSOCIATIVE

L'association la récré des parents a organisé cette année la vente de chocolats Jeff de Bruges, la bourse aux jouets et le 14 juin, la kermesse des écoles.



Nous souhaiterions d'avantage d'investissement de la part des parents pour la rentrée prochaine.

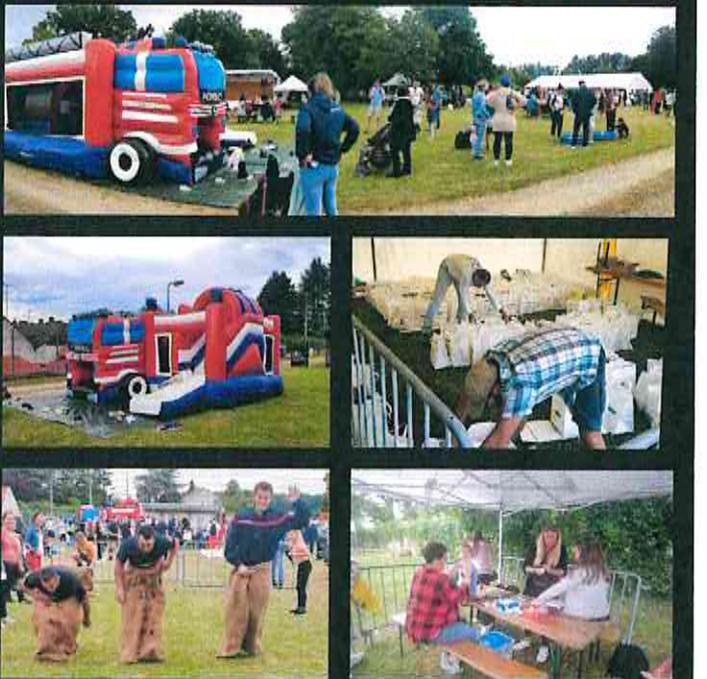


Le prochain rdv sera l'assemblée générale où il faudra recruter un poste de secrétaire adjoint.

Je tiens à remercier la mairie, l'école, l'ALDS, le comité des fêtes, les sapeurs pompiers de Seignelay, la Maison de l'Enfance et les parents qui se sont portés volontaires. Et bien évidemment mon bureau.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes vacances en vous espérant plus nombreux pour la rentrée prochaine.

La récré des Parents



Communication associations

La commune met à votre disposition plusieurs outils de communication, n'hésitez pas à les utiliser pour informer au mieux la population !

Tableaux d'informations : vous pouvez commander un jeu d'affiches auprès d'AGF : agfcom@orange.fr.

Tableaux lumineux : transmettez-nous un texte concis, nous le diffuserons

Site internet de Seignelay : envoyez-nous les affiches de vos manifestations et transmettez-nous tous les changements de bureau, horaires et tarifs pour mise à jour de la page association

Page Facebook : envoyez-nous vos affiches, photos, informations diverses et nous les communiquerons pour vous

VIE ASSOCIATIVE

Le tournoi du Tennis Club de Seignelay s'est déroulé du 5 juin au 23 juin.



Plus d'une centaine de matchs ont eu lieu sur les terrains de tennis de Seignelay lors de cette édition 2024 dans les catégories femmes, hommes et hommes +35ans.

Chez les hommes, Clément DUDON (16 ans et ayant fait partie du top 20 français) a remporté la victoire face à Enzo LALLEMENT (19 ans et actuel entraîneur des jeunes de Seignelay) sur le score de 6/4 6/1.

Victoire de Bérengère VAILLANT, fille d'un ancien président du club et d'Anthony MOULINET, ancien entraîneur des jeunes du club, tous deux membres du club de tennis de Seignelay, respectivement vainqueur du tournoi femme et du tournoi homme +35 ans.

Une édition qui malgré la météo a pu se dérouler sur les terrains extérieurs à l'exception de quelques matchs.

Merci aux spectateurs venus nombreux cette année et particulièrement lors des finales.

Pour celles et ceux qui souhaiteraient utiliser les courts cet été, merci de contacter le Tennis Club au 06.27.34.33.76



VIE ASSOCIATIVE



Vendredi 21 juin, les sapeurs pompiers de Seignelay ont procédé à une journée d'exercice d'évacuation à l'école. Le matériel des pompiers a été présenté aux élèves et aux enseignants.



Challenge Pierre Parent

Avec le soleil de l'été, 12 équipes se sont affrontées dans la bonne humeur.



Le challenge Pierre Parent a été gagné par TCHEKO PLAY et le challenge du fair-play a été décerné à l'équipe MJGA (centre de Gurgy).

Merci à tous pour la réussite de cette journée.





Espace France Services

6 rue Gatelot – 03.86.31.08.17 – france-services@seignelay.fr

**France
services**

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h - le samedi : de 9h30 à 12h.

Liberté
Égalité
Fraternité

Fermeture du samedi 3 août au lundi 19 août inclus

L'Espace France Services est accessible à tous. Il sert de relais entre vous et les administrations partenaires.

Nos agents d'accueil sont chargés de vous donner une information de 1er niveau et de vous accompagner, selon vos besoins, dans la réalisation de vos démarches en ligne.

Des ordinateurs connectés à Internet sont disponibles pour la réalisation de vos démarches, seul ou aidé d'un de nos agents. Un photocopieur est disponible (service payant).

Avant de vous déplacer, nous vous recommandons de prendre rendez-vous.

L'Espace France Services est également un lieu de permanences pour différents partenaires.

Vous pouvez y rencontrer l'association Entrain, la Mission Locale, Kadri Christine « lâcher prise », Marie-Hélène Bouard psychologue clinicienne, ...

Voici les prochaines dates des permanences sur rendez-vous (également dans l'agenda) :

- Mission locale : 09 70 19 89 89

Les 3 juillet, 17 juillet, 4 septembre, 18 septembre et 2 octobre

- Kadri Christine « lâcher prise » 06 84 93 30 15

Les 11 juillet, 12 septembre et 14 novembre

- Association Entrain 03 86 80 92 87

Les 19 septembre et 17 octobre

- Assistante sociale 03 86 92 08 00

Tous les mardis de juillet et de septembre

- Marie-Hélène Bouard Psychologue clinicienne 07 66 09 05 36 - <https://calendly.com/mhbouard-psy>

Tous les mardis et vendredis de juillet et de septembre.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT

L'instruction des demandes et des renouvellements de Carte Nationale d'Identité et de Passeport se fait au sein de la France services de Seignelay, **UNIQUEMENT sur rendez-vous.**

Vous pouvez effectuer votre pré-demande et prendre rendez-vous sur le site de l'ANTS :

www.ants.gouv.fr

Les rendez-vous sont disponibles également sur: **www.seignelay.fr**